



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E199044

VALABLE JUSQU'AU

12/04/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 94803321200010

Siret : 948 033 212 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 584033900166

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J04863J1244000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J04863J1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : JOYAUT - TESSIER

3 BIS RUE PASTEUR
ZONE D'ACTIVITES DE GRAND LIEU
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU

Téléphone : 02 40 78 08 44

Portable : 06 10 49 23 71

Fax :

Site Internet : <http://www.pagesjaunes.fr/pros/08354596>E-mail : contact@atlanticbatipose.fr

Responsabilité légale :

JOYAUT DE COUESNONGLE PIERRE GÉRANT / TESSIER AXEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/11/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/04/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	14/05/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/11/2024
o Isolation des combles perdus	13/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.